

L'ILLUSTRATION

N° 5005 • 4 FÉVRIER 1939.

PRIX : 5 FRANCS



DANS CE NUMÉRO :

**UN GRAND REPORTAGE ILLUSTRÉ SUR LA PRISE DE BARCELONE
ET L'EXODE DES RÉFUGIÉS ESPAGNOLS A LA FRONTIÈRE FRANÇAISE.**

L'ITALIE ET NOUS, par Ludovic Naudeau.
EN ALSACE ET EN LORRAINE,
par P.-E. Cadilhac.

LA POÉSIE DE LA NEIGE, par Claude Morgan.
LE MOBILIER AU SALON DES ARTS
MÉNAGERS
Etc.

LA PRISE DE BARCELONE : LES CAMIONS CHARGÉS DE TROUPES NATIONALISTES
SE FRAIENT UN PASSAGE A TRAVERS LA FOULE MASSÉE SUR LA PLACE DE CATALOGNE

LA PETITE ILLUSTRATION PUBLIE
des pages d'histoire contemporaine sur
LE DRAME JUIF

(Avec ce supplément, le numéro : 6 fr. 50.)

Téléphone : Trudaine 82-54.
4 lignes groupées
Chèques Postaux Paris 2101

JOURNAL HEBDOMADAIRE UNIVERSEL
13, Rue Saint-Georges, PARIS
Le droit de reproduction des dessins, des gravures et du texte de ce numéro est réservé pour tous pays.

Adresse Télégraphique :
Illustration - 22 Paris.
R. C. : 135013 (Seine).

TARIF DES 3 CATÉGORIES D'ABONNEMENTS

L'abonnement n° 1 se compose des 52 numéros annuels, dont 3 spéciaux, et des fascicules de "La Petite Illustration" joints à chacun des numéros d'actualités.

L'abonnement n° 2 comprend les 52 numéros annuels, dont les 3 spéciaux, sans la collection de "La Petite Illustration".

L'abonnement n° 3 est formé seulement des numéros d'actualités, au nombre de 49, à l'exclusion des 3 numéros spéciaux annuels et de "La Petite Illustration".

LES ABONNEMENTS PARTENT OBLIGATOIREMENT DU 1^{er} DE CHAQUE MOIS

		CATÉGORIE N° 1			CATÉGORIE N° 2			CATÉGORIE N° 3			
		1 an	6 mois	3 mois	1 an	6 mois	3 mois	1 an	6 mois	3 mois	
A) FRANCE, COLONIES FRANÇAISES et MONACO.. ..	F. F.	285 »	148 »	79 »	238 »	124 »	67 »	189 »	99 »	Les abonnements de trois mois n'existent pas dans cette catégorie.	
B) ÉTRANGER											
I. Pays dans lesquels un compte postal est ouvert à « L'Illustration ».											
Pologne	Z.-or.	60 »	31 »	16 »	50 »	26 »	14 »	42 »	22 »		
Les règlements peuvent être effectués par chèque postal polonais au compte : P. K. O. Varsovie Nr 14390.											
Suisse.. .. .	F. S.	50 »	26 »	13.50	44 »	23 »	12.50	37 »	19 »		
Les règlements peuvent être effectués par chèque postal suisse au compte : IV B 557 Les Brenets.											
II. — Pays accordant une réduction d'affranchissement.											
Afrique du Sud (Union), Albanie, Allemagne, Argentine, Belgique et Colonies belges, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dantzig, République Dominicaine, Égypte, Équateur, Espagne et Colonies espagnoles, Esthonie, Finlande, Grèce, Guatemala, Guyane hollandaise, Haïti, Hedjaz, Hollande, Honduras, Hongrie, Irak, Iran, Lettonie, Libéria, Lituanie, Luxembourg, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Portugal et Colonies portugaises, Roumanie, Salvador, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Turquie, U. R. S. S., Uruguay, Vatican (Cité du), Venezuela, Yougoslavie.											
III. — Pays exigeant le plein tarif d'affranchissement ..	F. F.	560 »	290 »	150 »	470 »	240 »	130 »	395 »	200 »		
Tous les pays ne figurant pas ci-dessus.											
ABONNEMENTS-POSTE											
L'Administration de certains pays accepte des abonnements aux tarifs français majorés d'une taxe variable dans chaque pays. Tous renseignements complémentaires sont fournis gratuitement par les bureaux de poste.											
CHANGEMENT D'ADRESSE											
Les demandes de changement d'adresse doivent obligatoirement être accompagnées de la dernière bande et de DEUX francs en timbres-poste. Pour éviter tout retard elles doivent nous parvenir au moins huit jours à l'avance.											
<small>ÉTATS-UNIS. — Entered as second class matter January 27, 1903, at the Post-Office at New York, N. Y. under Act of March 3, 1879.</small>											

IMPORTANT

DÉLAI DE MISE EN SERVICE DES ABONNEMENTS ET RÉABONNEMENTS

Un délai minimum de 10 jours nous est nécessaire pour la mise en service des abonnements et des réabonnements. Ce délai, calculé pour la France continentale, comprend la période qui sépare le moment où l'abonné remet à la poste le montant de sa souscription de la date à laquelle lui parvient le premier fascicule à valoir sur son abonnement.

Il tient compte des délais postaux (délai de transmission du montant de l'abonnement, délai d'acheminement des fascicules) et du fait que nos bureaux sont fermés le samedi après-midi et toute la journée du dimanche.

Nous prions nos abonnés (anciens et nouveaux) de bien vouloir en tenir compte et, dans toute la mesure du possible, de ne pas attendre le dernier moment pour nous faire parvenir leur abonnement ou leur réabonnement.

A noter que les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir au plus tard le vendredi pour être satisfaites la semaine suivante.